

Département de la
Haute-Marne
Commune de
Viéville

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - VIEVILLE

Date de convocation

25/04/05

Date d'affichage

03/05/05

Nombre de conseillers

EN EXERCICE 10

PRESENTS 8

VOTANTS 8

OBJET :

Modification n°1 de la
Carte communale.

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de CHAUMONT au titre du contrôle de la légalité et qu'elle a été notifiée aux intéressés le

Pour exécution, certifiée conforme au registre, A Viéville le
Cachet de la Mairie

Le Maire,

L'an deux mille cinq

Le deux mai à 20 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Denis MAILLOT.

Etaient présents :

Mrs, Mmes :

Greullet Jeannine, Blanchot Christophe, Mauffré Christophe, Ménétrier Dominique, Delblouwe Emmanuelle, Pierre Sylvie, Jucquin Edwige.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

Mrs : Constant Hervé, Musset Jérôme.

Mme Sylvie Pierre a été élue Secrétaire.

Le Conseil Municipal,

Vu les délibérations en date du 02 septembre et 20 décembre 2004 adoptant le projet de modification N°1 de la Carte Communale approuvée le 21 décembre 2002 ;

Vu l'enquête publique concernant cette modification du 21 mars au 21 avril 2005 ;

Vu les conclusions du commissaire enquêteur qui émet un avis favorable à cette modification ;

Décide à l'unanimité :

- D'entériner la modification n°1 de la Carte Communale telle que présentée lors de l'enquête publique.

Vu pour être annexé à mon
arrêté n° 1659 en date
de ce jour

CHAUMONT, le 6/6/05

Le Préfet
Pour le Préfet

et par délégation
Le Chef de Bureau

Catherine CLERC

Reçu à la Préfecture
de la Haute-Marne

Le - 9 MAI 2005